

# Journal *du tri*

Pour la réduction et la valorisation de nos déchets

**SIMER**

Printemps 2020  
n°25



• DOSSIER SPÉCIAL ... p 4-5

## Redevance incitative : ce qui va changer

● **NOUVEAUTÉS EN DÉCHÈTERIE**  
→ une filière pour les couettes et oreillers



**QUELS SONT LES PRODUITS CONCERNÉS ?**  
Les couettes, oreillers, traversins, sacs de couchage...  
En clair, tous les articles rembourrés de literie et d'assise.

Courant mai 2020, une nouvelle filière de valorisation pour les couettes et oreillers sera installée dans les déchèteries de :  
**Charroux, Civaux - Valdivienne, Civray, La Trimouille, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, Pleumartin, St-Savin, Usson-du-Poitou, et Verrières.**

Des caisses palettes identifiées seront disponibles en haut de quai pour les recueillir.  
Les produits collectés seront soit recyclés soit transformés en énergie.

→ une benne pour le mobilier à Millac à partir de mai

Tous les meubles ou parties de meubles en mauvais état peuvent être déposés dans cette benne quelque soit le type ou le matériau.  
Si les meubles sont en bon état, favorisez le réemploi en les déposant dans les espaces don. Ils seront valorisés par des associations locales.



**1 139 tonnes** de mobilier ont été collectées en 2019

**MÉMO PRATIQUE**  
**RATTRAPAGE DES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS 2020 - 2021**

Pour rappel, vos déchets sont collectés les jours fériés sauf les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Si vous bénéficiez d'une collecte par semaine le vendredi, les collectes du 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021 seront reportées comme suit :

Bouresse, Verrières	lundis matins : 27 avril 21 décembre 28 décembre
Antigny, Haims, Jouhet, La Chapelle-Bâton, Savigné	mardis matins : 28 avril 22 décembre 29 décembre
Civaux, Joussé, Lhommaizé, Payroux, St-Martin-l'Ars	jeudis matins : 30 avril 24 décembre 31 décembre

● **LE SIMER LAURÉAT**  
de 2 appels à projet

Le SIMER est lauréat de 2 appels à projet, l'un porté par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine concerne le **déploiement de l'écologie industrielle et territoriale en sud-Vienne**, il nous permettra notamment de développer notre accompagnement pour les acteurs économiques dans ce domaine (cf. p10).

L'autre porté par CITEO, concerne le **renforcement du tri des déchets** (augmentation du tri du verre, déploiement de points d'apports collectifs,...). Cela se traduit par une amélioration des conditions de tri et de collecte du verre et un soutien pour la mise en place de la redevance incitative.



● **LES TARIFS 2020**

La Redevance annuelle d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2020 est la suivante :

- Collecte en porte à porte**  
1 collecte par semaine : 204 € TTC  
2 collectes par semaine : 253 € TTC
- Collecte en point de regroupement**  
1 collecte par semaine : 195 € TTC  
2 collectes par semaine : 204 € TTC

**de 0,53 € à 0,69 €**

c'est le coût journalier que payent les foyers du SIMER pour la collecte et le traitement de leurs déchets (fourniture et collecte des sacs noirs et jaunes, collecte en déchèterie, traitement, transport, actions de prévention...).

● **14 500 € DEPUIS 5 ANS**  
pour les projets en faveur du tri et de la réduction des déchets

Pour encourager les pratiques collectives vertueuses, le SIMER renouvelle pour la 5<sup>ème</sup> année, son appel à projet collectif pour le tri et la prévention des déchets.  
Vous êtes une entreprise, un club sportif, une association, un.e assistant.e maternel.le et vous souhaitez améliorer vos pratiques pour réduire vos déchets (compostage collectif, couches lavables, achat de gourdes, poulailler collectif, boîte à dons,...) ?

Suivant votre projet, le SIMER peut vous soutenir financièrement jusqu'à 1 500 € dans la limite de 80 % des dépenses matérielles.  
**Les candidatures doivent être déposées avant le 31 mai 2020 pour une instruction en juin et avant le 18 septembre 2020 pour une instruction en octobre.**

Retrouvez le règlement et le dossier de candidature sur : [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)

**IME DE MONTMORILLON :**  
**UN POULAILLER POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS**

En 2019, le SIMER a accompagné l'Institut Médico-Educatif Les Jaumes (à Montmorillon) dans la mise en place d'un poulailler au sein de l'établissement en prenant en charge 80% du coût (soit environ 430 €).

Les 3 pensionnaires vont ainsi manger les déchets alimentaires issus de la cantine et du restaurant d'application (épluchures, restes de repas...), soit environ 2 à 3 kg par jour.

En plus de réduire les déchets, ce poulailler permet aussi de diversifier les activités des enfants qui se font une joie de nourrir les 3 poules, de ramasser les œufs et de nettoyer le poulailler.



**- 3 kg**  
de déchets alimentaires par jour

● **AGENDA**  
stands, visites...



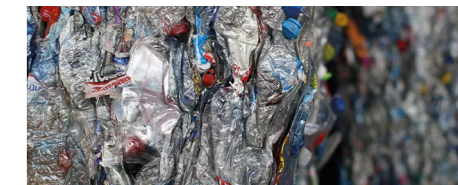
Venez à notre rencontre sur notre stand

**Fête du jardin - Saint-Germain**  
28 mars 2020

**Foire expo - Lussac-les-Châteaux**  
4 et 5 avril 2020

**Semaine de la santé - Montmorillon**  
16 et 17 avril 2020

**Jardin passion - Montmorillon**  
25 et 26 avril 2020



Venez visiter nos installations et découvrir ce qu'il advient de vos déchets à l'Eco-Pôle (86320 Sillars) :

- le mercredi 22 avril à 10 h
- le mercredi 29 avril à 10 h
- le mercredi 27 mai à 10 h
- le mercredi 3 juin à 10 h
- le mercredi 8 juillet à 10 h

→ Visite gratuite, enfants à partir de 7 ans.  
Inscription obligatoire au 05 49 91 96 42 ou [animation.territoires@simer86.fr](mailto:animation.territoires@simer86.fr)

**À DÉCOUVRIR...**

A lire, la BD Ze journal de la famille presque 0 déchet, Ed Le Lombart.  
Quand on se lance dans l'aventure du zéro déchet, on doit parfois passer par une période de «calibrage». Un récit décomplexé et décomplexant !

A télécharger, l'application Le Guide du Tri  
Connaître les consignes de tri en fonction du lieu où vous vous trouvez, et localiser les points d'apports collectifs les plus proches, cette appli vous accompagne au quotidien pour le tri !

A voir ou revoir, le film Ma vie zéro déchet  
Donatien vit à Paris avec sa femme et sa fille. Il s'est donné 6 mois pour réduire au maximum sa production de déchet. Dans son film il partage ses victoires, ses échecs et ses découvertes.

Jusqu'à présent, le financement de la gestion des déchets s'appuyait sur la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Afin de réduire les quantités de déchets contenues dans les sacs noirs et de maîtriser les coûts du service public face à l'augmentation de la TGAP\*, les élus du SIMER ont fait le choix de mettre en place la Redevance Incitative (RI). Cette facturation individualisée sera composée d'une part fixe et d'une part variable en fonction de la production de déchets (hors tri et déchèterie). La période de test débuterait en avril 2021, d'ici là il est impératif d'équiper 30 000 foyers et professionnels du territoire en bacs individuels et d'installer des points d'apports collectifs.

## Redevance incitative LE PRINCIPE DE FACTURATION

La Redevance Incitative sert à financer le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers. Elle se compose :

### D'UNE PART FIXE

Correspondant à l'abonnement au service de gestion des déchets, qui permet de financer les charges fixes du service de collecte et de traitement des déchets (véhicules et matériels de collecte, déchèteries, plateforme de compostage, centre de tri...).



### D'UNE PART VARIABLE

Elle permet de financer l'enfouissement des déchets non recyclables. Elle est déterminée en fonction du nombre de levées du bac noir ou du nombre de dépôts de sacs noirs dans les Points d'Apports Collectifs. Plus les levées ou les dépôts seront nombreux, plus la part variable sera importante.

## Redevance incitative LES OUTILS DE COLLECTE

En fonction de votre lieu de résidence ou d'activité (si vous êtes un professionnel), deux modes de collecte principaux seront déployés :



collecte en bacs  
= 90% des usagers

Bacs individuels, pucés, normalisés et compatibles avec les lève-conteneurs qui équipent nos bennes de collecte.



Points d'apports collectifs (PAC), accessibles grâce à votre PASS déchets.

## Redevance incitative LES OBJECTIFS

● Réduire les quantités de déchets enfouis (objectif : diminution de 80 kg/hab d'ici 2025)

● Maîtriser les coûts du service public face à l'augmentation de la TGAP\*

● Améliorer les conditions de travail des agents

## Redevance incitative DU BAC À LA FACTURE

1) sortie du bac noir individuel pucé lorsqu'il est plein\*\*



2) lecture de la puce par le camion lors du vidage du bac noir

3) enregistrement de la levée du bac



\*\* Votre bac noir servira de compteur. Chaque levée sera comptabilisée afin d'établir la redevance incitative. Pour les personnes en Points d'Apports Collectifs (PAC), vous devrez utiliser votre PASS déchets, chaque passage sera également enregistré.

Dès aujourd'hui réduisez vos déchets !  
Rendez-vous en page 6 pour des astuces et des conseils.



4) comptabilisation des levées pour établir la redevance incitative



le PASS déchets sera indispensable pour bénéficier du nouveau service de collecte des ordures ménagères.

## Redevance incitative LES ÉTAPES

AUTOMNE 2020  
Envoi des courriers à chaque foyer précisant les modalités de collecte et de retrait des bacs

FIN 2020  
Campagne de remise des bacs individuels

DÉBUT 2021  
Réunion d'explication pour les usagers en PAC

2021 : ANNÉE BLANCHE  
Phase de test, collecte uniquement des bacs SIMER et des PAC

Nous devons tous faire des efforts pour réduire notre production de déchets, préserver l'environnement et les ressources naturelles. Le presque zéro déchet est possible au travers des gestes du quotidien faciles à mettre en place. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

## 5 PRATIQUES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS AU QUOTIDIEN



### Vers la fin des plastiques à usage unique

Cotons-tige, verres, assiettes, couverts jetables, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ces produits en plastique à usage unique sont interdits à la vente. Les bouteilles d'eau plate en plastique dans les cantines scolaires sont également proscrites.

En 2021, les gobelets destinés à être vendus remplis (ex : machine à café) seront également interdits : l'ensemble des gobelets en plastique à usage unique sera donc interdit en 2021 tout comme les pailles, les touillettes ou encore les boîtes en polystyrène expansé de restauration rapide.

Selon la Commission Européenne, plus de 80 % des déchets marins sont en plastique.

# VENTE DE COMPOSTEURS

DERNIÈRE ANNÉE AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 15 € !

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 10 MAI 2020

Le matériel sera distribué entre le 27 mai et le 6 juin 2020.

Réservez et choisissez votre créneau et votre lieu de distribution en vous connectant sur [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)



**15 €**  
 au lieu de 55 €  
 le composteur bois  
 de 600 litres

conditionné en kit  
 de 101 cm x 101 cm x 18 cm

dimensions du composteur monté  
 101 cm x 102 cm x 85 cm

Cette vente est réservée aux habitants du SIMER concernés par la redevance incitative, dans la limite d'1 composteur par foyer, à condition de ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide au compostage du SIMER au cours des 10 dernières années.

## Le SIMER facilitateur d'économie circulaire

L'économie circulaire n'est pas qu'un concept, elle est aussi une réalité sur notre territoire. Regards croisés avec l'association SOLTENA qui accompagne les entreprises dans la réduction de leurs déchets via la démarche PACTE Efficacité matières et l'entreprise Parisloire (Lussac-les-Châteaux) engagée dans la démarche.



**PACTE**  
EFFICACITÉ MATIÈRES



Florian WEBER, Elise GIRARD et Damien DELETRAZ, ingénieurs Economie Circulaire de l'association SOLTENA\* (Poitiers)

### QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION SOLTENA ?

Notre association a pour vocation d'accompagner les entreprises et les territoires dans leurs projets de transition écologique, nos principaux domaines d'intervention sont l'énergie, l'EIT, l'éco-conception et les déchets.

### EN QUOI CONSISTE L'ACCOMPAGNEMENT PACTE EFFICACITÉ MATIÈRES DES ENTREPRISES ?

L'accompagnement a pour objectif d'amener les entreprises à optimiser et rationaliser leurs utilisations de matières. Depuis leurs achats jusqu'aux déchets, en passant par la phase de transformation des matières, nous les aidons à explorer et à améliorer leur efficacité matière. La finalité de cet accompagnement qui dure 20 mois : **générer des économies sur les utilisations de matières.**

### POUR LES ENTREPRISES, QUELS SONT LES RÉSULTATS DE CE PROGRAMME ?

Le PACTE est conduit depuis 8 ans maintenant, au cours des 3 dernières éditions, nous avons accompagné 36 entreprises. En cumulant leurs résultats, on arrive à **710 tonnes de déchets évités, 291 tonnes de déchets valorisés, soit 542 000€ d'économies.** Au-delà de ces bons résultats, les entreprises améliorent égale-

ment leur notoriété environnementale.

### QUELS SONT LES FACTEURS DE RÉUSSITE DE CETTE DÉMARCHÉ ?

La motivation du chef d'entreprise et des interlocuteurs dédiés dans l'entreprise est primordiale, puisqu'un travail transversal doit être conduit entre les différents services de l'entreprise (achats ; magasin ; fabrication ; expédition,...). Les 6 modules collectifs au cours desquels nous rassemblons les entreprises leur permettent de **monter en compétences** et de se rapprocher pour créer des synergies entre elles ; les suivis individuels permettent également d'aider les entreprises à définir et **mettre en œuvre opérationnellement leur plan d'actions.**



Face aux nouveaux enjeux le SIMER se dote de nouveaux moyens pour développer l'économie circulaire localement. L'appel à projet remporté, va permettre de recruter un(e) chargé(e) de mission au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Eslié AFONSO, assistante de direction et responsable qualité & Frédéric DELANNOY chef d'atelier chez Parisloire (Lussac-les-Châteaux).

### QUELLE EST L'ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE ?

Parisloire est spécialisé dans la découpe de matériaux d'emballage souples, simples ou complexes. Les opérations de découpe et de reboinage de papiers et/ou cartons sont destinés à l'emballage alimentaire et non alimentaire (cosmétique, papier cadeau,...). Nos clients sont situés principalement en France, mais également au Japon, en Allemagne, en Angleterre ou en Espagne. Nous sommes certifiés PEFC/FSC et avons une qualification HACCP.

### POUR QUELLES RAISONS VOTRE ENTREPRISE S'EST ELLE ENGAGÉE DANS CETTE DÉMARCHÉ ?

Pour **améliorer notre système de tri et innover dans la gestion des matières premières.** Les flux prioritaires sur lesquels nous souhaitons travailler sont le bois et le plastique.

### EN QUOI CONSISTE VOTRE MISSION ?

Nous sommes les référents de cette démarche dans l'entreprise. Nous avons déjà amélioré le tri des déchets, le personnel trouve que le geste est simplifié grâce à la nouvelle organisation des bennes et la communication.

## L'éco-conception pour sortir de la crise ?

Actuellement le secteur du recyclage connaît une crise mondiale notamment pour les papiers-cartons et le plastique. Cette situation pousse les industriels à travailler l'éco-conception de leurs produits assurant une meilleure recyclabilité des emballages mis sur le marché.



### UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Depuis 2018, le secteur du recyclage des papiers-cartons connaît des difficultés sans précédent. La baisse de la collecte et du recyclage des papiers-cartons est en grande partie liée à la fermeture des débouchés asiatiques qui importaient 7,9 millions de tonnes de papiers et cartons d'Europe chaque année. En plus, la France manque toujours de papeteries. Le pays reste donc très dépendant des exportations.

L'activité de recyclage des papiers continue à souffrir de la diminution de l'utilisation de papiers graphiques dans ses principaux usages (édition, presse...). La baisse du volume d'archives papiers, déjà observée, se confirme. Les prix s'effondrent : ils ont été divisés par deux pour le carton et atteignent leur niveau le plus bas depuis dix ans.

### LE PLASTIQUE, PAS SI FANTASTIQUE

En parallèle, de plus en plus de questions se posent face à l'usage exponentiel du plastique et sa nocivité pour la santé et l'environnement. En plus d'être issus de ressources non renouvelables (le pétrole), seuls 26,5%<sup>1</sup> des emballages ménagers en plastique sont correctement triés en France.

Actuellement **l'Europe n'utilise pas autant de matières recyclées que le**

gisement disponible.

Face à ce constat, il est urgent que les pays s'organisent pour améliorer la collecte des emballages en plastique, assurer leur transformation et l'utilisation de cette matière recyclée dans des usines locales.

### TROUVER UNE RÉPONSE DANS L'ÉCO-CONCEPTION ?

Plus un emballage en plastique est complexe, plus il est difficile à recycler. À l'opposé, le **carton** a un avantage : il s'agit d'un matériau d'**origine renouvelable, recyclable et biodégradable.** Mais naturellement, le carton absorbe l'humidité et l'eau. Cela le limite à l'emballage de produits secs ou rend nécessaire l'ajout d'un autre matériau pour le rendre hydrophobe. Actuellement, les gobelets et les emballages de produits alimentaires en carton sont, pour la plupart, recouverts d'une fine couche en plastique.

*« le papier-carton est donc aujourd'hui au cœur des enjeux d'éco-conception des emballages ménagers »*

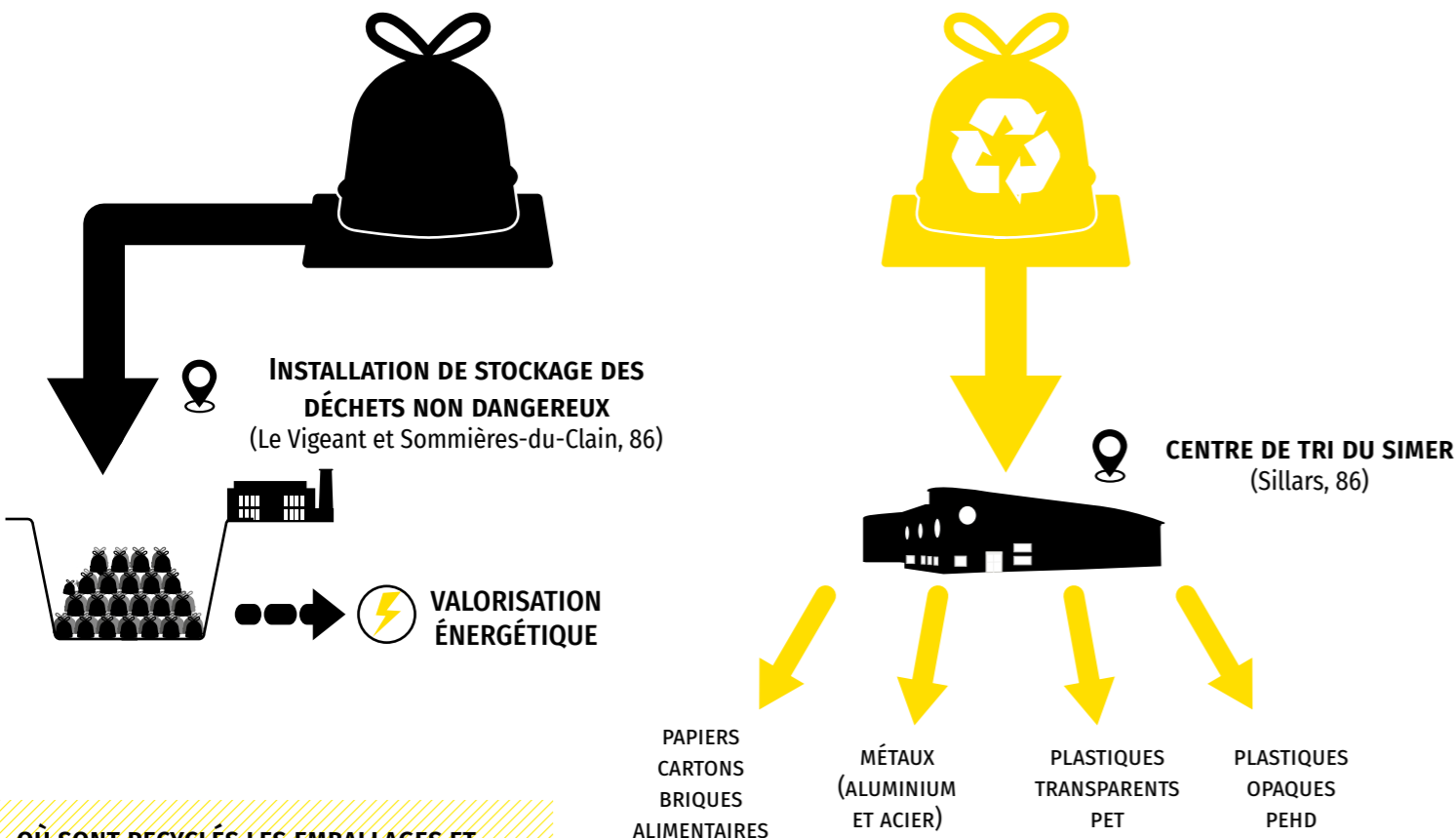
Le papier-carton est donc aujourd'hui au cœur des enjeux d'éco-conception des emballages ménagers. L'objectif est de développer des emballages en carton recyclables dans les **filières existantes**, sans autres matériaux. Cela nécessite l'ajout de nouvelles propriétés barrières, comme la résistance à l'eau, à l'air ou à l'huile, grâce à des traitements de surface physiques ou chimiques. Plusieurs pistes sont à l'étude : l'enduction, les microfibrilles de cellulose et la chromatogénie. En particulier, la chromatogénie semble offrir de belles perspectives pour développer des emballages spécifiques en carton, comme les gobelets ou les barquettes.

« La **chromatogénie est une technologie qui permet de rendre hydrophobe**, c'est à dire résistant à l'eau, sans y associer d'autre matériau. Comment ? en greffant une molécule d'acide gras sur une petite partie des molécules de cellulose qui constituent le papier-carton », explique Jean-François Robert, Directeur technique Fibreux de Citeo dans le magazine de Citeo. **Le carton ainsi rendu hydrophobe reste recyclable.**

L'heure est donc aujourd'hui à la **recherche et au développement** permettant de réduire notre consommation de plastique en trouvant des alternatives durables et en assurant des débouchés français pour les matières recyclables.

# Une fois collectés, que deviennent nos déchets ?

Une fois collectés par les bennes à ordures ménagères du SIMER, les sacs noirs sont acheminés en installation de stockage des déchets non dangereux. Les sacs jaunes, quant à eux, sont transportés au centre de tri du SIMER à Sillars. Ils y sont triés selon leur matière. A l'issue de ce processus, les déchets sont envoyés dans des usines de recyclage où ils deviendront de nouveaux produits ou seront transformés en énergie.



## OÙ SONT RECYCLÉS LES EMBALLAGES ET PAPIERS DU SAC JAUNE ?

- PAPIERS**: Norske Skog Golbey (88)
- BRIQUES ALIMENTAIRES**: Essity Hondouville (27)
- PLASTIQUES**: 75% FRANCE, 25% EUROPE
- MÉTAUX**: Espagne et Allemagne

## Dans le sac ou bac jaune

### LES EMBALLAGES VIDES

#### EN PLASTIQUE



Bouteilles, flacons, pots, boîtes, blisters, barquettes, tubes, sachets, sacs, films, suremballages.

#### EN MÉTAL



Aérosols, bouteilles, boîtes de conserve, barquettes, papiers d'aluminium, petits contenants.

#### EN CARTON



Boîtes et emballages en carton (en dessous de la taille d'une boîte à chaussures), briques alimentaires, sacs en papier.

### TOUS LES PAPIERS

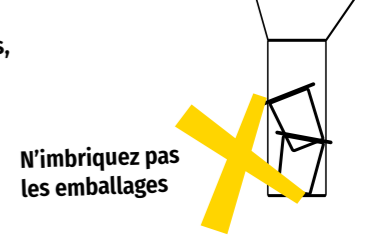


Magazines, journaux, publicités, enveloppes, papiers de bureau, courrier, cahiers, blocs note...



Si vous ne donnez pas vos bouchons, laissez-les vissés sur les bouteilles

Écrasez vos bouteilles dans la hauteur



N'imbriguez pas les emballages

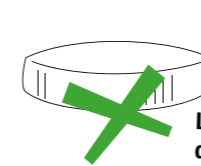


Préférez le réutilisable au jetable

## Dans la borne à verre



Les pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre.



Les couvercles vont dans le sac de tri



Les bouchons, caoutchoucs et capsules vont au sac noir

Un doute sur le tri d'un déchet ? Retrouvez l'outil «où va ce déchet ?» sur [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)



Téléchargez le guide du tri sur notre site internet



Commandez votre mémo-tri sur notre site internet



# Les histoires de couettes et oreillers finissent bien !

FAITES PARTIE DE CETTE BELLE HISTOIRE.

**UNE FOIS COLLECTÉS, LES COUETTES ET OREILLERS POURRONT  
ÊTRE RECYCLÉS OU TRANSFORMÉS EN ÉNERGIE.**

Écomobilier

**NOUVEAU EN MAI 2020 :**

**les déchèteries de Charroux, Civaux - Valdivienne, Civray, La Trimouille,  
Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, Pleumartin, St-Savin, Usson-du-Poitou, et Verrières  
seront équipées pour la collecte séparée des couettes et oreillers**